

Registre in-folio de 161 feuillets ; papier vergé ; filigrane : un raisin alternant avec un cartouche oblong renfermant les initiales P. P. séparées par un cœur. Reliure basane brune.

1690 (1er janvier-31 décembre). — Fol. 6. Rocher à abattre sur le chemin des Prés-de-Vaux (2 janvier). — Publication de l'édit du Roi portant que les écus de Besançon, de Dole, de Flandre, de Suisse et d'Allemagne n'auront cours que pour 3 livres ; les seuls écus de France vaudront 3 livres 2 sols (9 janvier). — Fol. 9. Désignation de Charles Vauderet, orfèvre, pour occuper la charge de maître des monnaies, vacante par la mort de son père (14 janvier). — Fol. 11. Obligation pour la cité d'entretenir les fortifications du corps de la place, mais non celles de l'extérieur, qui sont à la charge du Roi (17 janvier). — Fol. 12. Bons offices rendus à la cité par l'ingénieur de Fastière, auquel sont dus le pont de Bregille, le chemin des Prés-de-Vaux et les écuries devant les casernes (18 janvier). — Fol. 15. Projet d'élargissement de la rue de Bregille (21 janvier). — Fol. 18 v°. Etat de la fourniture du bois et de la chandelle aux corps de garde : au total 15 corps de garde pour lesquels on fournit 365 bûches et 26 chandelles. — Fol. 19. Droit donné à Claude-Antoine Beleney de vendre seul de la boucherie pendant le Carême, moyennant 450 francs à verser à l'Hôpital. — Annulation aux comptes d'une rente en principal de 4.000 francs, jadis constituée au profit des pauvres de la cité par Perrenot de Granvelle, cette rente étant devenue insolvable par la « discution » des biens de M. de Granvelle et de Rouillot ; il ne sera fait mention que d'un « horologe » provenant des sieurs de Granvelle, pour la vente duquel le receveur des pieuses fondations fera diligence (1er février). — Fol. 21 v°. Ordre de désintéresser tous ceux auxquels on retranchera plus de trois pieds de leur maison « pour l'embellissement ou l'utilité des rues » (8 février). — Fol. 22. Compliment à de La Fond, honoré par Sa Majesté de la charge d'intendant de la marine « avec un appointement considérable » (9 février). — Fol. 25. Félicitations à l'avocat Talbert, conseiller de ville, nommé conseiller au Parlement (18 février). — Fol. 26. Exemption du droit de rouage pour les matériaux devant servir à la construction du nouvel hôpital (20 février). — Fol. 26 v°. Doléances de Mme de Renty, qui se plaint que la Ville prétend « régler » les chariots entrant dans la ville pour le service de sa maison, l'Intendant seul devant régler, à son avis, ce qui entre pour l'Etat-major : elle a dit « cent duretés » au trésorier de la cité (22 février). — Fol. 28 v°. Permission donnée à Jacques Frémion d'établir à Besançon un bureau de change des monnaies, conformément au brevet qu'il a obtenu à cet effet de Pierre Rousseau, commis à la Direction générale des Monnaies de France (27 février). — Fol. 30 v°. Refus de l'Intendant d'approuver certaines dépenses réclamées à la cité pour réparations à l'hôtel de M. de Renty et à son propre hôtel. — Réception comme citoyen, à titre gratuit, de Villion de La Fosse, domestique de l'Intendant (4 mars). — Fol. 31. Compliment à M. Boquet, ci-devant avocat du Roi au bailliage, nommé conseiller au Parlement (8 mars). — Fol. 33 v°. Affiches pour l'élargissement de la rue de Bregille (13 mars). — Fol. 35. Lettres des magistrats de Strasbourg demandant copie des conditions et taxes des boucheries de la Ville et de l'établissement de la gabelle (18 mars). — Fol. 38 v°. Election comme conseiller de ville de l'avocat François Neveu, en remplacement de Talbert, nommé conseiller au Parlement : il avait été désigné par l'Intendant (29 mars). — Fol. 39 v°. Arrêt du Conseil ordonnant le cours, dans la province, des écus étrangers au même titre que ceux de France (1er avril). — Fol. 41. Arrivée du marquis de Renty : visite et compliment (5 avril). — Fol. 42. Lettres de citoyen d'honneur avec grand sceau octroyées à François Boquet, seigneur de Courbouzon, conseiller au Parlement (8 avril). — Fol. 44. Pavage de la ruelle des Carmes, entre le couvent des Carmes et le Palais Granvelle. Le Père Procureur s'emporte contre le magistrat qui lui a demandé ce pavage, disant, pour se venger, qu'il révèlera à l'Intendant « ce qu'un conseiller a dit de la France ». Le Maire excusant les Carmes sur leur pauvreté, causée par les frais des bâtiments qu'ils avaient fait construire, l'Intendant réplique qu'on peut employer à ce travail l'argent que la Ville leur paye pour location de magasins de grains et de farines (15 avril). — Fol. 47 v°. Avis de décès de la Dauphine : condoléances au marquis de Renty et à l'Intendant (24 avril). — Fol. 48 v°. Ordre de l'Intendant à la Ville de trouver incessamment un magasin pour 1.200 sacs de grains. — Autre ordre du même de fournir un logement à l'ingénieur principal Robelin et à son frère, ingénieur particulier (27 avril). — Fol. 49. Félicitations à M. de Rostaing, major de la place, nommé inspecteur général des troupes dans le comté de Bourgogne (29 avril). — Fol. 49 v°. Départ de l'Intendant de La Fond pour l'armée d'Allemagne (2 mai). — Fol. 51. Félicitations à M. de Montcrist de Freville, nommé par Louvois commissaire ordonnateur dans la province pendant l'absence de l'Intendant (6 mai). — Fol. 53 v°. Mise en état de l'ancien réfectoire de l'abbaye Saint-Paul pour servir de magasin pour l'avoine (10 mai). — Fol. 55 v°. Requête des Jésuites pour que la cité, au lieu de la somme qu'elle affecte à des prix pour les élèves, leur donne 18 à 20 pistoles pour une planche à mettre en tête des thèses de leurs philosophes, thèses qui seraient dédiées aux magistrats de la cité (17 mai). — Fol. 56. Projet d'utiliser comme magasin d'avoine la vieille église Saint-Paul (18 mai). — Fol. 57. Conflit entre l'archevêque et la Ville au sujet de leurs moulins ; la Ville en appelle à l'Intendant (20 mai). — Fol. 59. Don par le Roi, à l'hôpital de la Charité, des restes des vignes de la Creuse, près de la porte Notre-Dame, non utilisées pour les fortifications : dégâts commis par l'hôpital dans le vieux chemin de la Creuse. — Fol. 59. Magasin de bois dans la vieille chapelle de Saint-Quentin (27 mai). — Fol. 60. Procession solennelle du Saint-Sacrement suivie par le Parlement, les magistrats de la cité et le bailliage en robes de cérémonie (28 mai). — Fol. 61. Lettre de l'intendant La Fond faisant savoir que l'ingénieur Sauvage vient dans la ville par ordre du Roi pour y travailler aux plans en relief des villes de la province, et demandant qu'on

lui fournisse une salle pour son travail (29 mai). — Fol 63 v°. Défense d'aller sur les glacis des fortifications et d'y faire passer le bétail. — Fol. 64. Expulsion des mendians de la cité (5 juin). — Fol. 65. Difficultés avec l'ingénieur Sauvage qui réclame un logement, des meubles, des ustensiles de cuisine, du linge, etc., et menace de se plaindre à Louvois (8-10 juin). — Fol. 69. Etablissement de la maîtrise des arquebusiers (19 juin). — Fol. 71. Condoléances à M. de Rostaing pour la mort de son frère, capitaine, décédé en la cité (26 juin). — Fol. 75 v°-76. Rue projetée de la nouvelle porte Notre-Dame aux Capucins ; pour indemniser les PP. Minimes, on pourra leur donner un peu de terrain de la ruelle Sainte-Anne Les ingénieurs font savoir que la vieille porte Notre-Dame doit être fermée dans les six semaines. — Fol. 76 v°. Ordre aux habitants de creuser sans délai les fondations de la muraille qui doit s'élever sur le terrain de l'archevêque, pour le séparer du canal destiné à conduire jusqu'au Doubs l'eau du ruisseau de Bregille (10-12 juillet). — Fol. 77. Pavage de la nouvelle rue Neuve, près de la porte Notre-Dame, et élargissement de la rue Sainte-Anne, qui sera la plus pratiquée vers cette nouvelle porte (15 juillet). — Fol. 79 v°. Défense aux bourgeois d'employer les soldats pour aucun travaux (24 juillet). — Fol. 80. Réparations à la tour de Chaudanne qui est « une des marques de l'ancienneté de cette cité » (26 juillet). — Fol. 81. Arrêt du Roi pour l'établissement d'un bureau de sucres étrangers. — Fol. 82. Te Deum et feux de joie pour la victoire remportée à Fleurus par le maréchal de Luxembourg (31 juillet). — Fol. 83 v° Réception comme citoyen de Jean de Cimetière, originaire de Sainte-Colombe, qui a restauré la tour de Chaudanne. — Ordre d'enfermer les papiers et titres de la cité dans un cabinet sous deux serrures différentes : l'une des clefs sera entre les mains du Maire, et l'autre entre celles du secrétaire. — Décision portant qu'à l'avenir le droit de réception des citoyens sera fixé par le magistrat, suivant le mérite et la capacité des candidats (5 août). — Fol. 86. Réparations à l'écluse du moulin de la ville, ouverte pour les fortifications (12 août). — Fol. 89. Tracé de la rue nouvelle depuis les Minimes jusqu'à la rue Saint-Vincent : elle traverserait le verger des Bénédictins. Ceux-ci offrent, par contre, le terrain nécessaire pour l'alignement de la rue Saint-Vincent, à hauteur de la maison du comte de Poitiers sur Billon, ce qui contribuerait à l'ornement de la ville (21 août). — Fol. 92-94 v°. Cette seconde solution paraît préférable à la première et ce serait « un plus grand embellissement pour la ville ». On en écrira à M. de Louvois. — Les Bénédictins s'engagent en outre à vendre du terrain à ceux qui voudront bâtir du côté de leur enclos (26-28 août). — Fol. 96 v°. Construction de la route entre la nouvelle porte Notre-Dame et le moulin de Tarragnoz (1er septembre). — Fol. 97 v°. Te Deum pour la victoire remportée par Catinat en Piémont (4 septembre). — Fol. 98 v°. Décision portant qu'aucun rhétoricien ne pourra, à l'avenir, dénier ses thèses aux membres du Parlement (6 septembre). — Fol. 100. Plaintes contre les soldats de garde aux portes de la ville qui commettent des dégâts dans les vignes (11 septembre). — Fol. 101, Procès - verbal contre des jeunes gens qui s'étaient avisés de contrefaire les patrouilles dans les rues « portans des mesches à leur main et des bâtons sur leurs épaules » (13 septembre). — Fol. 101. Réception comme citoyen d'honneur du comte de Châtelet, qui avait exprimé le désir d'être reçu citoyen (16 septembre). — Fol. 102. Réception comme citoyen de Louis de Richebourg, perruquier, originaire de Pontoise. — Permission donnée à Joseph Duvache, cartier, de travailler et débiter ses cartes dans la ville avec les armes de la cité ; ce privilège lui est réservé (18 septembre). — Fol. 103. Défense à tout individu ayant des barques sur le Doubs de faire passer la rivière à quiconque jusqu'aux vendanges, l'un d'eux ayant passé des cadets de la citadelle, qui ont fait des dégâts dans les vignes (23 septembre). — Fol. 105. Fixation des vendanges aux 9 octobre et jours suivants (27 septembre). — Fol. 106. Réception comme citoyen de Pierre Brun, maître maçon, originaire du Milanais, qui a épousé une citoyenne (30 septembre). — Fol. 106. Plaintes contre le bataillon du régiment de Vendôme qui, en sortant de la cité, a commis des dégâts dans les vignes (2 octobre). — Fol. 110. Autorisation donnée à M. de Saint-Mauris Choye de faire entrer dans la ville quatre queues de vin pour l'usage de sa famille, on considération des services rendues par lui à la cité (1.6 octobre). — Fol. 110 v°. Compliment au comte de Chiverny, ci-devant ambassadeur près de l'Empereur et du marquis de Brandebourg, de passage dans la cité (18 octobre). — Fol. 112. Offre à M. de Montcrif de lui payer son logement sur le pied de 30 pistoles ; il accepte (25 octobre). — Fol. 113. Ordre de l'Intendant de loger le comte de Mailly, inspecteur de l'infanterie (30 octobre). — Fol. 114. Ordre de la Cour prescrivant de faire exécuter un « maniquet » à la porte neuve de Notre-Dame pour faire passer de nuit le paquet du postillon, comme il en existe déjà à la porte de Charmont (4 novembre). — Fol. 115 v°. Retour de l'intendant La Fond : les commis de la cité sont allés au devant de lui jusqu'à Thise pour le complimenter (6 novembre). — Fol. 117 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 41 fr. le muid, les moyens et les bas à 40 fr. (11 novembre). — Fol. 120 v°. Autorisation donnée aux dames de la charité de la paroisse Saint-Pierre de faire mettre dans un caveau une fille « troublée », et de l'y traiter pendant un mois, prenant à leur charge sa nourriture et son entretien. — Projet présenté par le sieur Faire, marchand de Fontaine-Française, pour faire venir dans la ville les eaux des fontaines de Bregille par le pont, en se servant de canaux de terre : ce projet est repoussé comme trop coûteux, mais on étudiera le moyen de faire venir ces eaux par des tuyaux de fonte de fer (15 novembre). — Fol. 128. Compliments à M. de Montcrif, qui reste commissaire en cette ville (27 novembre). — Fol. 135 v°. Paiement aux Pères de l'Oratoire, qui ont commencé la construction de leurs bâtiments, de la rente de 1.050 francs qui leur était due (13 décembre). — Fol. 137. Location par la Ville, pour des magasins, de la maison de l'abbaye de Bellevaux (20 décembre). — Fol. 138. Défense, à peine de 60 sols d'amende, de laver du linge dans les sources des fontaines de Bregille. — Fol. 138 v°. Réception gratuite comme citoyen de Simon Poulet, chargé de

l'entretien des fontaines (22 décembre). — Fol. 139 v°. Règlement des « anées » que les six pâtissiers de la cité prendront dans les greniers pour leur travail de l'année prochaine (24 décembre). — Fol. 142 v°. Permission demandée à l'Intendant de faire tirer un plan de la ville en plate peinture, sur le plan en relief exécuté par Sauvage, pour être envoyé à Paris (29 décembre). — Fol. 143 v°. Réception gratuite comme citoyen de Claude-François Masson, avocat au Parlement, « à cause de son mérite » (30 décembre). — Fol. 145. Elections du magistrat : Léonard Tharin, maire ; François-Etienne Philippe, maire sortant, premier échevin ; Jean-Antoine Linglois et Claude Privey, deuxième et troisième échevins (31 décembre). — Fol. 147. Table des matières du volume.